Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Etat nomme Olivier Steimer à la tête du nouveau Conseil d'administration de la BCV

Le Conseil d'Etat a décidé de nommer Olivier Steimer à la présidence du nouveau Conseil d'administration de la BCV. Il entrera en fonction lors de la prochaine assemblée générale le 30 octobre. Un bilan complet de la situation de la banque sera présenté à cette occasion. En choisissant une personnalité de l'envergure de M. Steimer, le Conseil d'Etat manifeste sa volonté de confirmer la BCV dans son statut de quatrième banque du pays et d'atout essentiel pour le tissu économique vaudois.

Olivier Steimer, 47 ans, est licencié en droit de l'Université de Lausanne et diplômé de l'International Banking School de New York. Ses vingt ans d'expérience au Crédit Suisse, où il a ?uvré à différents échelons en Suisse romande, à Zurich et aux Etats-Unis, lui valent de bénéficier d'une grande crédibilité dans la communauté bancaire suisse. Membre de la direction générale du Crédit Suisse Private Banking, à Zurich, dès 1997, il a successivement assumé la responsabilité de l'ensemble des marchés internationaux et domestiques et démontré sa capacité à gérer avec succès des situations complexes. Bien implanté en terre vaudoise, où il a accompli une partie de sa carrière, il connaît par ailleurs les particularités et les réalités socio-économiques du canton.

Le Conseil d'Etat a également nommé les trois autres membres du Conseil d'administration de la BCV dont la désignation relève de sa compétence. Il s'agit de Paul Hasenfratz et de Luc Recordon, dont les mandats actuels sont confirmés, et de Paul-André Sanglard, président du Conseil d'administration de la Banque cantonale du Jura. La BCV présentera pour sa part les candidatures de Beth Krasna, André Pugin et Jean-Luc Strohm à la prochaine assemblée générale. C'est le nouveau Conseil d'administration qui se prononcera sur le positionnement stratégique et une éventuelle réorganisation de la banque.

Le Conseil d'Etat remercie très chaleureusement Alain Hirsch d'avoir assumé la présidence du Conseil d'administration de la BCV au cours de la période transitoire qui

va s'achever le 30 octobre. Ni les difficultés ni les compétences ne lui ont manqué. En acceptant sa démission, le Conseil d'Etat tient à souligner l'engagement et la loyauté sans faille dont il a fait preuve dans l'accomplissement de son mandat. Le gouvernement remercie également toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de la BCV, quels que soient leur rang ou leur fonction, qui ?uvrent aujourd'hui au service de la banque et de sa clientèle.

La BCV est la 4ème banque d'un pays qui compte parmi les premières places financières d'importance mondiale. Elle bénéficie de parts de marché substantielles, de compétences reconnues dans le domaine de la banque de détail et commerciale et de succès confirmés dans le secteur très compétitif de la gestion de fortune. L'arrivée d'Olivier Steimer est un signe de plus quant à son avenir ; afin de n'anticiper en rien sur la date de son entrée en fonction, il ne fera aucune déclaration publique avant la prochaine assemblée générale.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 20 septembre 2002

Jacqueline Maurer-Mayor, Conseillère d'Etat, cheffe du Département de l'économie, tél. 021 /316 60 10